

Paris La Défense, le

EUROPCAR France
13 ter Boulevard Berthier
75017 PARIS

Messieurs, veuillez trouver ci-dessous votre carte internationale d'assurance automobile (dite carte verte) A noter que, suivant les nouvelles normes définies au niveau européen, le souscripteur n'a plus à signer sa carte. En conséquence, la zone dédiée à cette signature a été supprimée.

Société de Courtage d'Assurances - Société par Actions Simplifiée
Euros - RCS Nanterre : 572 174 415 - n° ORIAS 07 001 037 - www.orias.fr
: FR 05 572 174 415 - Siège social : Tour Ariane - 5, place des Pyramides - 92800 Puteaux
professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances

232105175

ORIGINAL

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCECARD 1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE						2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS						9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou de l'utilisateur du véhicule)					
3. VALABLE DU AU Jour Mois Année Jour Mois Année 01 12 22 31 12 23						4. Code pays / Code assureur / Numéro F 178 03001344						EUROPCAR France 13 ter Boulevard Berthier 75017 PARIS					
(Ces deux dates comprises)												10. Cette carte a été délivrée par AIG EUROPE SA Entreprise régie par le Code des Assurances TOUR CBX, 1 Passerelle des Reflets CS 60234 - 92913 Paris La Défense Cedex Tél. : 01 49 02 42 22					
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur GB-521-KL						6. Catégorie du véhicule C		7. Marque du véhicule IVECO				par délégation : MARSH S.A.S. Tour Ariane - La Défense 9 92088 PARIS LA DÉFENSE Cedex					
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cbx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.																	
Pour identification du Bureau approprié, voir au verso.																	
A GR NL BIH UA	B H P BY IR	BG HR PL	CY ^(*) I RO	CZ IRL	D IS S MK	DK L SK MNE	E LT SLO HUS	EST LV CH SRB ^(*)	F M AND TN	FIN N AZ ^(*) TR							
(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cbx.org												11. Signature de l'assureur Pour le Pdt du Directoire de MARSH S.A.S. par délégation					
												J.P. Juillard					
												* CATEGORIE DE VEHICULES - CODE : A. AUTOMOBILE B. MOTO CYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE					
												E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES					